

4 Économie

NOTRE GRAND DOSSIER

Ministère de l'Économie

Régis Immongault fait le point

Grève des régies financières, accord de prêt du FMI, situation de la Banque gabonaise de l'Habitat, avenir contrasté de la Banque gabonaise de développement, dans cette série de questions-réponses, le ministre de l'Économie Régis Immongault fait le point sur les sujets brûlants de l'heure.

Grève des régies financières

" La grève des régies financières est suspendue "

Entretien réalisé par Maxime Serge Mihindou

Libreville/Gabon

L'union : Les agents des régies financières sont en grève, depuis le 2 août 2017, pour réclamer le paiement de primes et d'arriérés de salaires de plusieurs mois. L'intersyndicale a annoncé la fin de la grève pour le 4 août, mais menace de poursuivre son mouvement si ses revendications sont ignorées. Comment comptez-vous désamorcer cette crise ?

Régis IMMONGAULT : Les syndicats ont effectivement observé une grève d'avertissement de 72 heures avec comme préalable le règlement des arriérés de primes et non les salaires car, il n'y a pas d'arriérés sur les salaires. Cette grève a été reconduite depuis le Lundi 7 août. Le ministre du Budget et moi-même les avons reçus avant la tenue de leur assemblée générale qui a opté pour la grève. Nous avons rappelé aux responsables syndicaux les causes des retards actuels. Il s'agit essentiellement de la conjoncture économique difficile et la non-application du mécanisme de financement et de règlement de ces primes. Les syndicats n'ont pas contesté ces causes. Nous avons également présenté les conclusions de la commission mise en place par les trois ministères concernés par les primes pour proposer un nouveau mécanisme de financement des primes qui tient effectivement compte de la performance et, par conséquent, permettra d'assurer un règlement régulier des primes. Alors que nous attendions les contre-propositions des syndicats, grande fut notre surprise de constater que ces derniers avaient opté pour une grève d'avertissement avec comme préalable le règlement des arriérés de primes. Pour le gouvernement, les portes de la négociation sont et resteront ouvertes. Nous sommes prêts à



Le ministre de l'Economie Régis Immongault.

examiner avec lucidité les propositions des syndicats. Mais, nous sommes convaincus que la grève n'est pas la solution. Il nous faut plutôt mobiliser davantage les recettes pour assurer le règlement progressif des primes dues. C'est pourquoi nous appelons, une fois de plus, les syndicats, comme certains l'ont fait jusque-là, à une certaine responsabilité. Et j'ai le plaisir de vous annoncer ce jour que la grève des régies financières est suspendue.

Comment expliquez-vous le non paiement de ces primes depuis plusieurs mois ?

- L'explication est simple. En 2015, il a été mis en place un mécanisme de financement des primes qui se fonde sur la performance des régies. C'est ainsi que les sources de financement ont été identifiées. Il s'agit pour l'essentiel d'un pourcentage sur les recettes exceptionnelles notamment les amendes, les surplus budgétaires ou sur certaines recettes affectées telles que la Redevance d'utilisation du système informatique douanier. Le mécanisme prévoit qu'il soit procédé,

chaque fin de trimestre, au calcul de ces recettes afin de déterminer l'enveloppe à verser sous forme de primes le trimestre suivant. Cette enveloppe étant variable, les primes devaient l'être également. Ce mécanisme a bien fonctionné jusqu'en août 2016 en appliquant notamment des décotes sur les montants perçus lorsque les recettes exceptionnelles étaient en baisse. Mais, depuis cette date, et en dépit de la forte baisse du niveau des recettes consacrées aux paiements des primes, il n'a pas été procédé à une réduction des montants perçus. L'écart entre les sommes à payer et les sommes mobilisées se creusant au fur et à mesure, l'Etat a donc accumulé des arriérés qu'il s'efforce d'apurer progressivement. Aujourd'hui, il est évident que cette situation n'est plus tenable. Les agents ne peuvent plus percevoir les mêmes niveaux de primes alors que la performance n'est pas au rendez-vous. Le retour à l'évaluation s'impose non seulement pour respecter les échéances de règlement mais aussi pour permettre d'atteindre l'objectif recherché à savoir récompenser l'effort. C'est le sens du nouveau mécanisme qui a été proposé et dont nous attendons toujours les observations des syndicats.

En ces temps de crise, le gouvernement a-t-il réellement les moyens de satisfaire entièrement les revendications des agents des régies financières ?

- Une évaluation des primes dues a été faite. Le gouvernement reconnaît le montant dû. Le principe est de payer ces arriérés sur la base des recettes exceptionnelles et non de puiser dans le budget de l'Etat. Très logiquement, il faut que les services travaillent car, les délais d'apurement des arriérés dépendent fortement des efforts de mobilisation des ressources des agents. Par conséquent, il faut plutôt multiplier et non réduire le temps de travail. Je le répète, la grève dans ce contexte particulier est contre-productive et tout le monde devrait comprendre cela.

Accord de prêt du FMI

L'avenir de notre monnaie dépend de notre rigueur à mettre en œuvre les réformes..

Entretien réalisé par maxime serge Mihindou

Libreville/Gabon

L'union : Selon la mission du FMI qui a séjourné dernièrement à Libreville, l'économie gabonaise est encore très fragile et devrait entamer de véritables réformes pour décoller. Quelles sont les mesures fortes que le gouvernement compte adopter dans l'urgence ?

Régis IMMONGAULT : Il convient de signaler d'abord que cette mission ne visait nullement une revue de notre programme. Il s'agissait d'une staff visit, pour garder le contact et échanger des informations sur les évolutions récentes compte tenu du fait que le programme avait été négocié sur la base des performances de notre économie connues à fin décembre 2016. En effet, les conclusions de ladite mission mettent en exergue une situation encore fragile, malgré des améliorations dans les secteurs exportateurs notamment. Le principal point de faiblesse reste la mobilisation de recettes intérieures, notamment douanières qui sont en baisse, corrélativement à la baisse des importations. Sur les efforts à faire en matière de réformes, nous sommes en phase avec le

FMI, et les axes de ces efforts sont clairement indiqués dans le Plan de Relance de l'Economie et repris dans le mémorandum signé avec le FMI. Les principales mesures en cours de mise en œuvre concernent la maîtrise de la masse salariale, avec la mise à la retraite systématique des fonctionnaires atteints par la limite d'âge, la suppression des avantages indus, la revue du fichier de la solde. Comme vous l'avez noté, la mission du FMI a salué les avancées en matière de gestion des finances publiques, avec la prise de texte encadrant l'exécution du budget. Mais, les réformes en cours concernent également l'amélioration du cadre des affaires pour mieux accompagner le secteur privé, y compris en mettant en place un cadre dédié pour les PPP. Dans ce domaine, les efforts d'amélioration de notre système judiciaire sont très importants.

Pourquoi avoir passé sous silence le décaissement de la première tranche de 98,8 millions de dollars du FMI depuis juin dernier ? A quoi va concrètement servir cet argent et quand interviendront les prochains décaissements ?

- Il n'y a pas eu une quelconque volonté de passer sous silence ce décaissement. Dans le communiqué d'approbation Programme par le FMI, il était dit que le Gabon devait bénéficier immédiatement de ce premier décaissement avec la validation par le Conseil d'administration. Il n'a donc rien d'exceptionnel qui


justifiait une communication particulière sur ce décaissement. En revanche, les autres phases de décaissements appellent le respect par nous d'un certain nombre de conditions, vérifiées dans le cadre des différentes revues. Cet argent est un appui budgétaire, qui vient en complément des autres ressources pour permettre à l'Etat de faire face aux dépenses inscrites dans la Loi de finances rectificative 2017 et à poursuivre le règlement des arriérés extérieurs et intérieurs. Il ne s'agit pas d'une ressource affectée à des dépenses précises. Mais, comme vous vous en doutez, parmi nos dépenses prioritaires, figure le problème de la dette intérieure qui reste une préoccupation centrale pour le Gouvernement. Les prochains décaissements seront semestriels, et fonction de notre capacité à réaliser les différentes réformes convenues. La réussite des revues semestrielles sera l'élément déclencheur des décaissements.

Selon le FMI, l'avenir du franc CFA est résolu entre les mains des États de la Cémac. En d'autres termes, une mauvaise utilisation de ces ressources pourrait inévitablement entraîner une dévaluation du franc CFA. Pensez-vous avoir réellement pris la mesure du risque ?

- C'est vrai que l'avenir de notre monnaie dépend de la rigueur avec laquelle nos États vont mettre en œuvre les réformes nécessaires pour rétablir les

grands équilibres macroéconomiques de nos économies respectives, dans le cadre bien compris des programmes de réformes économiques et financières des États et soutenus par le FMI. Il ne s'agit donc pas seulement de l'utilisation des ressources mobilisées, mais d'un ensemble d'efforts d'ajustement et de réformes structurelles. Les ressources mobilisées doivent servir en priorité à financer ces réformes, à rétablir la confiance chez les partenaires de l'Etat, notamment dans le cadre du règlement des divers arriérés. Sur la prise de conscience de la gravité de la situation, je crois que les conclusions du sommet des Chefs d'Etat de la Cémac, en décembre dernier, sont suffisamment expressifs sur les dangers auxquels nos économies et notre monnaie se trouvent exposées. Pour ce qui concerne le Gabon, les avancées réalisées avec le FMI témoignent de notre volonté de tout faire pour contribuer à la reconstitution des réserves monétaires et au rétablissement des grands équilibres macro économiques.

Je rappelle encore que le gouvernement gabonais a commencé à faire des efforts d'ajustement dès 2015 à travers les révisions à la baisse de nos budgets et les réductions de certaines dépenses. La seule différence aujourd'hui c'est que, compte tenu de la profondeur et de la durée de la crise, nous allons poursuivre ces efforts avec l'appui du FMI et d'autres partenaires, notamment la Banque Mondiale, la BAD et l'AFD.

<p>CHANGEMENTS</p> <p>COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 10/08/2017</p>  <p>Union Gabonaise de Banque</p> <p>SiteWeb : http://www.ugb-banque.com</p>	<p>FIXING</p>			<p>VENTE BILLETS (sans frais)</p>		<p>INDICES BOURSINIERS</p>		
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
USD	1,1731	1USD =	559,165	1 USD	578,736	CAC 40	10/08/2017	5 136,60
CAD	1,4875	1CAD =	440,979	1 CAD	464,509	DOW JONES	10/08/2017	22 041,56
JPY	128,7400	1JPY =	5,095	100 JPY	529,840			
GBP	0,9034	1GBP =	726,114	1 GBP	758,198			
CHF	1,1293	1CHF =	580,853	100 CHF	60 857,83			
ZAR	15,8151	1ZAR =	41,477	100 ZAR	4 313,07			
MAD	11,1113	1MAD =	59,035	1 MAD	61,39			
CNY	7,8316	1CNY =	83,758	1CNY	86,27			
KES	121,7400	1KES =	5,388	1KES	5,55			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
10 Août 2017: **52,41**